



**COMMUNE DE  
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32  
Case postale 25  
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 19 octobre 2018

## **Enquête publique**

### **Espace réservé aux eaux superficielles (ERE) de la Dranse**

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique (en accord avec le Service cantonal des forêts, des cours d'eau et du paysage) conformément à l'article 36a de la Loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991, des articles 41a ss de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 et de l'article 13 de la Loi cantonale sur l'aménagement des cours d'eau du 15 mars 2007, le projet d'espace réservé aux eaux superficielles de la Dranse.

Cette mise à l'enquête fait l'objet d'une publication coordonnée avec la Commune de Martigny.

Le projet (plans et prescriptions) est déposé au bureau technique communal où il peut être consulté du 19 octobre au 19 novembre 2018 durant les heures d'ouverture habituelles. Les remarques et les oppositions dûment motivées doivent être adressées à l'Administration communale dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

L'Administration communale